

Rapport

Identifiant Framatome/ Framatome Id: ENV-20-005

Révision / Revision :

PAGE 154 / 190

Framatome

Demande de modification de l'Arrêté du 22 juin 2000

13 ANNEXE V : Plan de surveillance

Identifiant Framato SMI0607 **DQSSE- Management QSSE** Procédure Générale PAGE 1 / 37 7.0 framatome Date d'application Apply date : Plan de surveillance des rejets et de l'environnement en Romans application de l'ARPE Publication Confidentialité / Handling : Diffusion Limitée Framatome Statut / Status : Applicable / To Apply SIGNATURES / Visas SMI0607 Framatome document ld. : This document is electronically approved. Records regarding the signatures are stored in the "fsanpexp" Documentum docbase. Any attempt to modify this file may subject employees to civil and criminal penalties. Version: 8.0 EDRMS object Id. : Released date (YYYY/MM/DD) : 0901216780d46038 2019/08/21 13:45:25 Date (YYYY/MM/DD) 2019/07/29 14:19:47 Role Writer Name PUPEL Cecile GAY Aurore LHOMME Francois-Regis ALAZARD Pierre Antoine Reviewer 2019/07/30 09:36:41 DOF Romans 2019/08/04 12:39:14 2019/08/21 13:45:17 DOF Romans DOF Romans Approver Approver

Les modifications sont mises en évidence en grisé / Modifications will be greyed.

RESUME DES REVISIONS / Description of changes

DATE (jj/mm/aaaa)	REVISION	OBSERVATIONS	
11/07/2012	1.0	Annule et remplace la PG ENV 039 Ajout d'un paragraphe sur la déclaration des émissions polluantes	
12/02/2013	2.0	Complément pour intégrer les exigences de l'arrêté du 7/02/12, modification ann 8 sur la sommation des SD et LD, mises à jour diverses	
11/07/2014	3.0	Complément pour prendre en compte les articles 4.2.2 (4e tiret) et 4.2.3-II (3e tiret) de l'arrêté du 7/02/14	
12/05/2016	4.0	Refonte complète et mise à jour	
13/02/2017	5.0	Prise en compte de la surveillance du Lait	
06/09/2017	6.0	Intégration des moyens du Poste de Commandement de crise et de la périodicité de réalisation des mesures des niveaux sonores - §6.9 et 7.5	
17/12/2018	7.0	Intégration des nouveaux prélèvements à la station NEPTUNE - §5.2.1	
07/06/2019	8.0	Mise à jour des points de surveillance (cheminée LABO, pin, eau souterraine)	

Ce document et son contenu sont protégés par les dispositions du code de la propriété intellectuelle. Il ne peut être reproduit, modifié, transmis à tout tiers, exceptées aux sociétés affiliées de Framatome, ou publié, en tout ou partie, sans l'accord écrit préalable de Framatome. Toute réexportation du document ou d'une partie de son contenu est soumise à l'accord écrit préalable de Framatome. Ce document et toute information qu'il contient ne doivent en aucun cas être utilisés à d'autres fins que celles pour lesquelles its ont été communiqués. Tout acte de contrégaçon ou tout manquement aux obligations c-dessus est passible de poursuites judiciaires. © Framatome
This document contains proprietary information and may not be reproduced, modified, transmitted to any third party, except to Framatome affiliated companies, or published, in whole or in part, without the prior written consent of Framatome. Any re-exportation of this document or any information it contains shall be subject to the prior written consent of Framatome. This document and any information it contains shall not be used for any other purpose than the one for which they were provided. Legal action may be taken against any infringer and/or any person breaching the aforementioned rules. © Framatome.

Les impressions papier de ce document ont seulement une valeur d'information. / The printings have only information value.

CW26F_FBFC Rev. 4.0



Rapport

Identifiant Framatome/ Framatome Id: ENV-20-005

Révision / Revision : **1.0**

PAGE 155 / 190

Framatome

Demande de modification de l'Arrêté du 22 juin 2000

Ver-	DQSSE- Management QSSE		SMI0607	
framatome	Procédure Générale	Révision / Revision : 7.0	PAGE 2 / 37	
Romans	Plan de surveillance des rejets et de l'environnement	en application de	: I'ARPE	
	SOMMAIRE			
1 OBJET			4	
2 RESPONS	SABILITES		4	
3 REFEREN	ICES		4	
4 REJETS	D'EFFLUENTS GAZEUX		5	
4.1 Surve	illance de la radioactivité		5	
4.1.1	Prélèvements sur filtres fixes		5	
	Mesures des activités alpha globale et bêta globale			
F	Détermination des activités volumiques des isotopes de l'uran produits de fission		6	
	Calcul de l'activité rejetée par les effluents gazeux			
	illance chimique			
	Zone HF			
	Conversion			
	Chaufferies surveillances associées aux rejets gazeux			
	D'EFFLUENTS LIQUIDES			
	illance de la radioactivité			
	Réseau Chimique et Uranifère Eaux usées			
	=aux usees. =aux pluviales			
	Transfert d'effluents produits par les ateliers et services suppo			
	Entreposage d'effluents Chimiques et Uranifères des ateliers			
	illance chimique			
5.2.1 F	Réseau Chimique et Uranifère		10	
	Recherche de la présence d'autres substances dans les efflue			
5.2.3 F	Réseau des eaux usées		14	
5.2.4 F	Réseau des eaux pluviales		15	
6 SURVEIL	LANCE DE L'ENVIRONNEMENT		15	
6.1 Surve	illance de la radioactivité de l'air		15	
6.1.1	Mesures des activités alpha globale et bêta globale		15	
6.1.2 L	Détermination des activités volumiques des isotopes de l'uran produits de fission	ium, des transuran	iens et des 16	
6.2 Surve	illance de la chimie de l'air		16	
6.3 Surve	illance de la radioactivité de l'eau		16	
6.3.1 E	Eaux de l'Isère		16	
6.3.2	Sédiments, végétaux et poissons de l'Isère		17	
6.3.3 E	Eaux de la Joyeuse		17	
Framatome – Fuel BU Ce	e document est soumis aux restrictions exposées sur la première ou la page de titre. / This document is subject to	the restrictions set forth on the fi	rst or title page	

Les impressions papier de ce document ont seulement une valeur d'information. I The printings have only information value



Rapport

Identifiant Framatome/ Framatome Id: ENV-20-005

Révision / Revision : 1.0

PAGE 156 / 190

Framatome

Demande de modification de l'Arrêté du 22 juin 2000

	DQSSE- Management QSSE	Identifiant Framatome/ Frama	
framatome	Procédure Générale	Révision / Revision : 7.0	PAGE 3 / 37
Romans	Plan de surveillance des rejets et de l'environnemen	W 1807-31860	de l'ARPE
6.3.4	Eau de pluie		17
	Eaux souterraines		
	illance de la chimie de l'eau		
	Eaux de l'Isère		
	Eaux souterrainesillance de la radioactivité des végétaux et sols		
	/égétaux du site		
	/égétaux du site/égétaux et terres hors site		
	illance du Lait		
6.7 Surve	illance de la chimie des végétaux		20
	illance de la radioactivité ambiante		
	Débit d'exposition gamma ambiant		
	Rayonnement gamma ambiant		
	Rayonnement neutronique		
	illance des émissions sonores		
7 MOYENS	GENERAUX, DOCUMENTS, REGISTRES ET RAPPORTS		21
7.1 Docur	nent remis en préfecture		21
7.2 Moyer	ns d'analyses		21
7.3 Véhic	ule de la cellule Environnement		22
7.4 Statio	n météorologique		22
7.5 Regis	tres réglementaires		22
7.6 Résea	au National de Mesure	******************	22
7.7 Prévis	ions annuelles	******	22
7.8 Rappo	ort annuel		22
7.9 Décla	ration des émissions polluantes et des déchets		23
8 ANNEXE	1 - ROSE DES VENTS AU NIVEAU DU SITE DE FRAMATO	OME ROMANS	25
9 ANNEXE	2 - TRACE DES ZONES D'INFLUENCES		26
10 ANNEXE	3 - LISTES DES POINTS DE PRELEVEMENTS		27
11 ANNEXE	4 - PLAN DE PRELEVEMENTS DES VEGETAUX ET TERR	RES	29
12 ANNEXE	5 - PLAN DES POINTS DE SURVEILLANCE FLUOR SUR	CAPTEURS	30
13 ANNEXE	6 - PLAN DES POINTS DE SURVEILLANCE DES FORAGE	ES DU SITE	31
14 ANNEXE	6 BIS - PLAN DES POINTS DE SURVEILLANCE DES FOR	AGES HORS SIT	E32
15 ANNEXE	7 - PLAN DES POINTS DE SURVEILLANCE DE L'ISERE		33
	8 - PLAN DES POINTS DE PRELEVEMENTS SUR LE SITE		
	9 - PLAN DU POINT DE SURVEILLANCE DU LAIT		
	10 - REGLES DE CALCUL		
	DELEMENTS		
	ENTS CHIMIQUES		

Framatome – Fuel BU | Ce document est soumis aux restrictions exposées sur la première ou la page de titre. / This document is subject to the restrictions set forth on the first or title page

Les impressions papier de ce document ont seulement une valeur d'information. / The printings have only information value

CW26F_FBFC Rev. 4.0



Rapport

Identifiant Framatome/ Framatome Id: ENV-20-005

Révision / Revision : 1.0

PAGE 157 / 190

Framatome

Demande de modification de l'Arrêté du 22 juin 2000

	DQSSE- Management QSSE	Identifiant Framatome/ Fran	matome ld: 0607
framatome	Procédure Générale	Révision / Revision : 7.0	PAGE 4 / 37
Romans	Plan de surveillance des rejets et de l'environ	nement en application	de l'ARPE

1 Objet

Le présent document définit le plan de surveillance mis en œuvre pour répondre à la totalité des exigences de l'arrêté d'autorisation de rejet d'effluents liquides et gazeux pour le site de FRAMATOME Romans

Seuls les rejets décrits dans l'arrêté de rejet ainsi que les rejets déclarés à l'ASN suite à des modifications postérieures à la parution de l'arrêté font l'objet d'un suivi décrit dans cette procédure.

Les modes opératoires de prélèvements, d'analyses, de calculs d'activités, de renseignements des registres réglementaires, d'exécution technique de la surveillance, etc ... sont précisés, par procédures séparées, en tant que de besoin. Ces procédures comportent, si nécessaire, les cotes d'alerte correspondant aux différents paramètres suivis.

Les seuils de décision et les limites de quantification présentés dans ce plan sont à titre théorique. Ils sont validés par la mise en œuvre des méthodes d'analyses et des équipements retenus.

Malgré l'important travail de collectes d'informations et de retours d'expériences effectué auprès des laboratoires existants et des principaux fabricants de matériels de mesures, le présent plan de surveillance peut nécessiter des ajustements. En effet, la majorité des déclarations d'activités relève de la sommation de Seuils de Décision ou de Limite de Quantification. Ainsi si les valeurs théoriques de seuils de décision ne peuvent être atteintes en routine, la sommation purement mathématique de ces seuils conduit à atteindre les limites d'autorisation de rejet.

2 Responsabilités

L'organisation mise en place pour assurer les prélèvements et le traitement des échantillons est la suivante :

La Cellule Environnement :

- ✓ planifie et définit les modalités de prélèvement des différents échantillons,
- ✓ organise la revue de contrat annuelle avec le laboratoire,
- ✓ assure ou sous-traite la réalisation des prélèvements,
- ✓ est responsable de l'émission de la Demande d'Analyse et de l'acheminement des échantillons vers le Laboratoire.
- ✓ la Cellule Environnement a la responsabilité de la consolidation et de l'analyse des résultats et de leur mise en forme pour transmission aux instances officielles (ASN, CLI, RNMRE, etc...).

Le Laboratoire est responsable de la réalisation des analyses conformément à la revue de contrat annuelle.

La Direction de la Qualité, Sûreté, Sécurité, Environnement de FRAMATOME Romans est globalement responsable de l'ensemble de ce dispositif.

La surveillance de l'environnement répond à la norme ISO CEI 17025, appelée par l'article 1333-11 du code de la santé publique relatif à la loi de Transparence et de Sûreté Nucléaire.

Les exigences de la norme sont traduites dans le Plan d'Assurance Qualité, ENV0007.

3 Références

- > Arrêté de rejet du 22 juin 2000, paru au J.O. du 28 juillet 2000.
- Arrêté du 25 juillet 1997 : article 6.2.4, 6.2.8 et 6.3 (Mesures du NO₂ sur les installations de combustion)
- > Arrêté du 8 juillet 2008 organisation du réseau national de mesure

Framatome - Fuel BU | Ce document est soumis aux restrictions exposées sur la première ou la page de titre, | This document is subject to the restrictions set forth on the first or title page

 $Les impressions \ papier \ de \ ce \ document \ ont \ seulement \ une \ valeur \ d'information. \ {\it I The printings have only information value}$



Rapport

Identifiant Framatome | Framatome | Identifiant Framat

Révision / Revision :

PAGE 158 / 190

Framatome

Demande de modification de l'Arrêté du 22 juin 2000

	DQSSE- Management QSSE	Identifiant Framatome/ Fra	matome ld: 0607
framatome	Procédure Générale	Révision / Revision : 7.0	PAGE 5 / 37
Romans	Plan de surveillance des rejets et de l'environ	nement en applicatior	de l'ARPE

- Arrêté du 7 février 2012 Règles générales pour les INB
- > Arrêté du 29 Septembre 2016 Décision Environnement
- > Décret du 20 mars 2006 : article 4 (Arrêt de l'incinérateur)
- Courrier OPRI du 17/12/99, n° 66492-IV-JJD/FG (ajustement des périodes de prélèvement, en réponse au courrier FBFC n°SPI-99/175-PhS/ChB)
- Compte-rendu de la réunion DRIRE-FBFC du 11 mai 2000 (SPI-2000/1306)
- Compte-rendu de la réunion OPRI-DRIRE-FBFC du 10 juillet 2000 (SPI-2000/1253), et son dernier courrier d'envoi SPI-2001/190 du 20/04/01
- Courrier FBFC à l'OPRI du 5 février 2001 (SPI-2001/60)
- Courrier OPRI du 09/03/01, n° 69260-IV (remarques sur le compte rendu de la réunion du 10 juillet 2000)
- Courrier FBFC n° SPI-2002/170-RPo/ChB, lettre d'envoi de la révision 1 du plan de surveillance et réponses aux courriers DRIRE/DIN n°2001/1457 et OPRI n°71317-IV-JJD/FG
- Courrier FBFC n° SPI 05/0119 ET/NC (Déclaration HTR)
- ➤ Courrier ASN Codep-Lyo-2011-039217 du 12/07/11 accord modification des réactifs à Neptune
- Courrier ASN DEP-DEU n°0404-2008 du 22/05/08 mise en place des contrôles croisés sur les rejets liquides de Neptune
- ➤ Courrier Codep-Lyo-2015-019738 du 22/05/15 accord modification sur le bâtiment Laboratoire.
- LANGE'S HANDBOOK OF CHEMISTRY (thirteen edition) de John A.Dean, Ed. mac Graw Hill.
 - ✓ Page 4-102 pour le Ru 106
 - ✓ Page 4-118 pour le Tc 99
- > Statistique appliquée à l'exploitation des mesures. 2ème édition. CETAMA. Ed. MASSON
- Modélisation et estimation des erreurs de mesure. Ed. 1111993. Michèle NEUILLY. CETAMA. Ed. TEC DOC LAVOISIER.
- Demande d'Autorisation de Modification des Arrêtés de Rejet (DAMAR) SAS-97/1069 JMC/ChD, mars 1997
- Norme NF ISO 11929 « Seuil de Décision et Limite de Détection Application aux Mesures de Radioactivité »
- ➤ Convention pour le déversement des eaux usées industrielles de l'établissement FRAMATOME Romans dans le réseau d'assainissement de la Ville de Romans sur Isère du 04/04/03
- > Normes de prélèvements et de mesures (veille normative)

4 Rejets d'effluents gazeux

4.1 Surveillance de la radioactivité

4.1.1 Prélèvements sur filtres fixes

Les 11 cheminées sont dotées d'un prélèvement sur filtre fixe. Les systèmes de prélèvement sont équipés d'une détection d'interruption de fonctionnement, reportée au poste de regroupement des alarmes. Ces cheminées sont aussi équipées de dispositifs de mesure de débit en continu.

Les dispositifs de prélèvement et de mesure de débit sont sur alimentation électrique secourue.

Framatome - Fuel BU | Ce document est soumis aux restrictions exposées sur la première ou la page de titre. / This document is subject to the restrictions set forth on the first or title page

Les impressions papier de ce document ont seulement une valeur d'information. I The printings have only information value



Rapport

Identifiant Framatome/ Framatome Id: ENV-20-005

Révision / Revision : 1.0

PAGE 159 / 190

Framatome

Demande de modification de l'Arrêté du 22 juin 2000

	DQSSE- Management QSSE	Identifiant Framatome/ Fra.	matome ld: 0607
framatome	Procédure Générale	Révision / Revision : 7.0	PAGE 6 / 37
Romans	Plan de surveillance des rejets et de l'environ	nement en application	de l'ARPE

Les prélèvements sur filtres fixes permettent la mise en œuvre du programme de surveillance décrit ciaprès.

4.1.2 Mesures des activités alpha globale et bêta globale

Les filtres des cheminées sont ramassés selon les quatre périodes mensuelles suivantes : du 1er au 7, du 8 au 14, du 15 au 21 et du 22 à la fin du mois. Lorsque le jour de début ou de fin d'une période coïncide avec un jour de fin de semaine ou un jour férié, le relevé est décalé soit avant soit après le jour prévu. Le décalage est retenu au cas par cas, afin de limiter le rallongement ou le raccourcissement de la période considérée.

Chaque filtre fait l'objet d'un comptage de l'activité alpha globale et bêta globale dans la journée de ramassage. Un deuxième comptage, dit « différé », est assuré au moins 5 jours après la date du premier comptage pour s'affranchir des descendants du radon 222.

Le premier comptage, dit immédiat, permet de vérifier si les dispositifs de filtration des rejets ne sont pas dégradés.

Le deuxième comptage sert au calcul des activités volumiques alpha globale et bêta globale.

Les modalités de calcul sont données en annexe 10.

4.1.3 Détermination des activités volumiques des isotopes de l'uranium, des transuraniens et des produits de fission.

Pour chacune des 11 cheminées, un regroupement de leurs filtres est assuré mensuellement afin de déterminer les activités volumiques moyennes :

- > Des différents isotopes de l'uranium : ²³²U, ²³⁴U, ²³⁵U, ²³⁶U et ²³⁸U.
- Des transuraniens : ²³⁹Pu et ²³⁷Np.
- Des produits de fission : 95Zr, 95Nb, 99Tc, 106Ru, 106Rh, 137mBa, 137Cs, 144Ce, et 144Pr.

4.1.4 Calcul de l'activité rejetée par les effluents gazeux

Chacune des 11 cheminées du site est équipée d'une mesure de débit. Un cumul du volume rejeté est assuré à partir du dispositif de mesure.

Pour leur part, les dispositifs de prélèvements sur filtres fixes sont équipés d'un totalisateur de volume.

A chaque ramassage de filtre, les volumes rejetés en cheminée depuis le début de la période et les volumes prélevés sont relevés.

Il est ainsi possible de calculer mensuellement pour chaque cheminée la sommation des activités rejetées.

4.1.4.1 Activités des isotopes de l'uranium, des transuraniens et des produits de fission.

Les calculs d'activités se font à deux niveaux :

activité volumique par radionucléide

Un calcul mensuel de l'activité volumique totale rejetée par radionucléide est assuré.

activité rejetée par famille de radionucléides

Un deuxième calcul mensuel de l'activité totale rejetée par famille de radionucléides est assuré pour chacune des 11 cheminées du site. Ce deuxième calcul est destiné à la déclaration d'activité rejetée pour

Framatome - Fuel BU | Ce document est soumis aux restrictions exposées sur la première ou la page de titre. / This document is subject to the restrictions set forth on the first or title page

Les impressions papier de ce document ont seulement une valeur d'information. / The printings have only information value



Rapport

Identifiant Framatome | Framatome | Id: ENV-20-005

Révision / Revision :

PAGE 160 / 190

Framatome

Demande de modification de l'Arrêté du 22 juin 2000

	DQSSE- Management QSSE	Identifiant Framatome/ Fra	matome/ Framatome Id: SMI0607	
framatome	Procédure Générale	Révision / Revision : 7.0	PAGE 7 / 37	
Romans		600 (S21046)	**	

Plan de surveillance des rejets et de l'environnement en application de l'ARPE

l'ensemble du site. Une limite annuelle est fixée par famille de radionucléides, le sixième de cette limite ne devant pas être franchi en un seul mois de rejets :

Isotopes de l'uranium : 0,2 GBq/an Transuraniens : 0,01 GBq/an Produits de fission : 0,3 GBq/an

Les radionucléides constitutifs de chaque famille sont donnés au § 4.1.3. Les modalités de calculs liées à ces deux types de déclarations sont présentées dans l'annexe 10.

4.2 Surveillance chimique

4.2.1 Zone HF

Les rejets en HF des effluents gazeux de la zone HF sont suivis de 2 façons :

- Mesure en continu de l'HF rejeté.
- Contrôle annuel effectué par un organisme agréé.

Limites autorisées :

Concentration instantanée: 5 mg/Nm3 - flux annuel: 800 kg/an - flux 24h: 5 kg/jour

4.2.2 Conversion

La ventilation de la conversion a conservé son équipement de mesure en continu. Celui-ci a été mis en place lorsque l'ancienne zone HF rejetait ses effluents gazeux dans cette ventilation. Les mesures ne seraient exploitées qu'en cas d'incident entraînant des rejets à la cheminée.

4.2.3 Chaufferie

Les rejets en dioxyde de soufre des effluents gazeux de la chaufferie du bâtiment AX1 sont suivis de 2 façons :

- Estimation du dioxyde de soufre rejeté à partir de la teneur en soufre du fuel approvisionné et consommé sur une année.
- Contrôle annuel effectué par un organisme agréé.

Limites autorisées :

Concentration instantanée : 300 mg/Nm³ – flux annuel : 200 kg/an

Les rejets en dioxyde d'azote des effluents gazeux de la chaufferie du bâtiment AX1 sont suivis conformément à l'arrêté du 25 juillet 1997 :

Contrôle effectué tous les trois ans par un organisme agréé, en période hivernale.

La teneur maximale autorisée est de 200 mg/Nm 3 équivalent NO $_2$, pour la chaudière fonctionnant au fuel, et 150 mg Nm 3 équivalent NO $_2$ pour les chaudières fonctionnant au gaz.

4.3 Autres surveillances associées aux rejets gazeux

Le bon état des conduits de transfert d'effluents radioactifs ou chimiques est vérifié annuellement.

Le bon fonctionnement des dispositifs cités dans les paragraphes précédents traitant des effluents gazeux fait l'objet de vérifications périodiques. Un étalonnage est assuré annuellement.

Framatome - Fuel BU | Ce document est soumis aux restrictions exposées sur la première ou la page de titre. / This document is subject to the restrictions set forth on the first or title page

Les impressions papier de ce document ont seulement une valeur d'information. I The printings have only information value



Rapport

Identifiant Framatome/ Framatome Id: ENV-20-005

Révision / Revision : 1.0

PAGE 161 / 190

Framatome

Demande de modification de l'Arrêté du 22 juin 2000

	DQSSE- Management QSSE	Identifiant Framatome/ Fra	matome ld: 0607
framatome	Procédure Générale	Révision / Revision : 7.0	PAGE 8 / 37
Romans	Plan de surveillance des reiets et de l'environ	nement en application	de l'ARPE

5 Rejets d'effluents liquides

5.1 Surveillance de la radioactivité

5.1.1 Réseau Chimique et Uranifère

Les effluents liquides ne font l'objet d'aucune dilution après leur traitement par Neptune. Ils sont rejetés indirectement dans l'Isère via les cuves tampons, toute modification de l'ouvrage entrainera l'information de la police des eaux. Aucun rejet n'est pratiqué directement dans les eaux souterraines.

5.1.1.1 Mesure des activités rejetées

Un échantillon représentatif du volume rejeté par NEPTUNE est constitué mensuellement par une succession de prélèvements asservis au débit de la station. À chaque période le prélèvement est assuré dans un bidon distinct, les contenus étant regroupés à la fin du mois.

Cet échantillon permet de procéder aux déterminations des activités volumiques suivantes :

- > Activité alpha globale
- > Activité bêta globale
- ➤ Isotopes de l'uranium : ²³²U, ²³⁴U, ²³⁵U, ²³⁶U et ²³⁸U.
- Transuraniens : ²³⁹Pu et ²³⁷Np.
- ▶ Produits de fission: 95Zr, 95Nb, 99Tc, 106Ru, 106Rh, 137mBa, 137Cs, 144Ce, et 144Pr et 90Sr.

5.1.1.2 Calcul de l'activité rejetée

A chaque relevé de l'échantillon mensuel, le volume rejeté par NEPTUNE depuis le dernier relevé est enregistré, ainsi que le volume prélevé. Lorsque le début ou la fin de mois coïncide avec un jour férié ou un jour de fin de semaine, le changement du flacon de prélèvement est assuré soit avant, soit après le jour prévu.

Il est ainsi possible de calculer le ratio entre le volume rejeté et le volume prélevé.

5.1.1.2.1 Activités alpha globale et bêta globale rejetées

Les activités alpha globale et bêta globale rejetées sont déterminées mensuellement.

Les modalités de calcul sont données en annexe 10.

5.1.1.2.2 Activités des isotopes de l'uranium, des transuraniens et des produits de fission.

Les calculs d'activités se font à deux niveaux :

> activité volumique par radionucléide

Un calcul mensuel de l'activité volumique par radionucléide est assuré.

> activité rejetée par famille de radionucléides

Un deuxième calcul mensuel de l'activité totale rejetée par famille de radionucléides est réalisé. Ce deuxième calcul est destiné à la déclaration de l'activité rejetée. Une limite annuelle est fixée par famille de radionucléides, le sixième de cette limite ne devant pas être franchi en un seul mois de rejets :

Framatome - Fuel BU | Ce document est soumis aux restrictions exposées sur la première ou la page de titre. / This document is subject to the restrictions set forth on the first or title page

Les impressions papier de ce document ont seulement une valeur d'information. I The printings have only information value



Rapport

Identifiant Framatome/ Framatome Id: ENV-20-005

Révision / Revision 1.0

PAGE 162 / 190

Framatome

Demande de modification de l'Arrêté du 22 juin 2000

	DQSSE- Management QSSE	Identifiant Framatome/ Fra.	matome Id: 0607
framatome	Procédure Générale	Révision / Revision : 7.0	PAGE 9 / 37
Romans			W.

Plan de surveillance des rejets et de l'environnement en application de l'ARPE

7 GBq/an Isotopes de l'uranium : Transuraniens: 0,1 GBq/an Produits de fission: 3 GBq/an

Les radionucléides constitutifs de chaque famille sont donnés au § 5.1.1.1.

Les modalités de calculs liées à ces deux types de déclarations sont présentées dans l'annexe 10.

Il est vérifié, sur chaque échantillon mensuel, que l'activité due aux isotopes de l'uranium ne dépasse pas 200 Bq/l.

5.1.1.2.3 Détermination de l'activité des isotopes de l'uranium avant rejet à l'Isère

L'autorisation de rejet d'une cuve tampon fait l'objet d'une analyse en Uranium total.

L'activité volumique est déterminée en prenant en compte le spectre isotopique (Poids moyen du Bq) et en appliquant un facteur majorant de sécurité de 50%.

Ce processus permet de contrôler la limite de 200Bq/l avant l'émission dans le milieu récepteur.

Contrôles croisés 5.1.1.3

Il est demandé de procéder aux déterminations de 4 échantillons par an. Les échantillons, des rejets liquides issus de la station Neptune, sont des aliquotes d'environ 10 litres acidifiés (à proportion de 10ml d'HNO₃ 65% / litre).

Parmi ces 4 échantillons, trois sont qualifiés de trimestriels et un d'annuel.

Certaines méthodes de mesure sont imposées par le courrier DEP-DEU n° 0404-2008 de l'ASN.

Déterminations des échantillons trimestriels

Par des techniques d'analyses au choix, l'activité volumique des isotopes de l'uranium : 232U, 234U, 235U, ²³⁶U et ²³⁸U.

Par spectrométrie gamma, l'activité volumique des produits de fission suivants : 95Zr, 106Ru, 137Cs, 144Ce et tous radionucléides dont l'activité est supérieure au seuil de décision.

Déterminations de l'échantillon annuel

Par spectrométrie alpha ou une autre technique au choix, l'activité volumique des émetteurs alpha : 232 U, 236 U, 236 U, 236 U, 237 Np, 239 Pu et 240 Pu.

Par comptage, les activités volumiques alpha globale et bêta globale.

Par spectrométrie gamma, l'activité volumique des produits de fission suivants : 95Zr, 106Ru, 137Cs, 144Ce et tous radionucléides dont l'activité est supérieure au seuil de décision.

Par des techniques d'analyses aux choix, l'activité volumique des produits de fission suivants : 90Sr et 99Tc.

5.1.2 Eaux usées

Un échantillon aliquote, représentatif du volume rejeté par le réseau des eaux usées est constitué mensuellement.

Il fait l'objet des analyses suivantes :

- ✓ Activités volumiques alpha globale et bêta globale sont assurées sur cet échantillon. Les analyses menées permettent d'atteindre un seuil de décision de 0,5 Bq/l, Concentration en Uranium (²³⁴U + ²³⁵U + ²³⁶U + ²³⁸U),
- ✓ Activité volumique du ⁴⁰K par analyse chimique du Potassium.

Framatome - Fuel BU | Ce document est soumis aux restrictions exposées sur la première ou la page de titre. / This document is subject to the restrictions set forth on the first or title page

Les impressions papier de ce document ont seulement une valeur d'information. / The printings have only information value CW26F FBFC Rev. 4.0



Rapport

Identifiant Framatome/ Framatome Id: ENV-20-005

Révision / Revision 1.0

PAGE 163 / 190

Framatome

Demande de modification de l'Arrêté du 22 juin 2000

	DQSSE- Management QSSE	Identifiant Framatome/ Fra	matome ld: 0607
framatome	Procédure Générale	Révision / Revision : 7.0	PAGE 10 / 37
Romans	Plan de surveillance des rejets et de l'environ	nement en applicatior	n de l'ARPE

5.1.3 Eaux pluviales

Un prélèvement aliquote mensuel est constitué automatiquement sur les sorties Sud et Nord des eaux pluviales du site annexe 8.

Il fait l'objet des analyses suivantes :

- Activités volumiques alpha globale et bêta globale sont assurées sur cet échantillon. Les analyses menées permettent d'atteindre un seuil de décision de 0,5 Bq/l, Concentration en Uranium (²³⁴U + ²³⁵U + ²³⁶U + ²³⁸U), Activité volumique du ⁴⁰K par analyse chimique du Potassium.

5.1.4 Transfert d'effluents produits par les ateliers et services supports

Chaque transfert d'effluent depuis un atelier producteur vers Neptune fait l'objet d'une autorisation interne. Cette autorisation porte sur la concentration en uranium total, cette dernière ne doit pas excéder 1 g/l (SMI0615).

Afin que les échantillons soient représentatifs des volumes rejetés, une homogénéisation des cuves et réservoirs concernés est assurée, par l'exploitant, avant prélèvement.

5.1.5 Entreposage d'effluents Chimiques et Uranifères des ateliers

Afin d'éviter tout risque de dissémination d'effluents radioactifs dans l'environnement, les dispositions suivantes sont prises:

- Chaque réservoir concerné est muni d'un cuvelage de rétention ou d'un dispositif apportant les garanties requises par la SMI0858
- Le réseau des eaux uranifères et chimiques (ECU) enterré est muni d'une double enveloppe, avec des regards équipés de détection de fuite.
- L'étanchéité de la canalisation de rejet direct entre NEPTUNE et l'Isère fait l'objet d'une surveillance permanente par les dispositifs de détection de liquides répartis tout au long de son trajet. L'étanchéité fait aussi l'objet d'un test annuel.
- Le bon fonctionnement des appareils de mesures et d'alarmes, équipant les réservoirs et canalisations qui concourent à éviter tout risque de dissémination dans l'environnement, est vérifié à minima annuellement.
- Le bon fonctionnement des vannes et clapets, équipant les réservoirs et canalisations qui concourent à éviter tout risque de dissémination dans l'environnement, est vérifié annuellement.

Surveillance chimique 5.2

5.2.1 Réseau Chimique et Uranifère

Avant son déversement dans la canalisation de rejet direct, les effluents de la station NEPTUNE font l'objet des mesures en continu suivantes :

- pH, avec alarme pour les valeurs en deçà de 6 et au-delà de 8,5
- Oxygène dissous
- ✓ Conductivité

Framatome - Fuel BU | Ce document est soumis aux restrictions exposées sur la première ou la page de titre, / This document is subject to the restrictions set forth on the first or title page

Les impressions papier de ce document ont seulement une valeur d'information. / The printings have only information value



Rapport

Identifiant Framatome | Framatome | Id: ENV-20-005

Révision / Revision :

1.0

PAGE 164 / 190

Framatome

Demande de modification de l'Arrêté du 22 juin 2000

	DQSSE- Management QSSE	Identifiant Framatome/ Framatome Id: SMI0607	
framatome	Procédure Générale	Révision / Revision : 7.0	PAGE 11 / 37
Romans	Plan de surveillance des rejets et de l'environ	nement en applicatior	n de l'ARPE

- ✓ Débit, avec une incertitude relative inférieure à 5% et respect des valeurs suivantes :
 - $\leq 20 \text{ m}^3/\text{h}$
 - $\leq 250 \text{ m}^3/\text{j}$
 - $\leq 50~000~\text{m}^3/\text{an}$

Au point de rejet direct à l'Isère, il est procédé hebdomadairement aux contrôles visuels suivants :

- ✓ Absence de coloration visible du milieu récepteur.
- ✓ Absence d'effets létaux sur l'ichtyofaune.

Deux types de prélèvements sont assurés sur le rejet de la station Neptune afin de vérifier le respect des exigences de l'arrêté :

- ✓ Un prélèvement par cuve tampon, représentatif de chaque cuve rejetée et effectué après brassage (NEC),
- ✓ Un prélèvement mensuel représentatif d'un mois de rejet, avec un relevé du volume rejeté durant le prélèvement (NEM).

Lorsque le début ou la fin de mois coïncide avec un jour férié ou un jour de fin de semaine, le relevé du prélèvement mensuel est décalé d'une journée pour pouvoir être réalisé sur un jour de semaine.

Sur un échantillon cuve par mois, un test de daphnies est réalisé pour vérifier l'absence de produit à pouvoir inhibiteur notable.

Les paramètres vérifiés en termes de concentrations maximales, flux quotidien et flux annuel sont les suivants :

Paramètres	Concentration maximale (mg/l)	Flux annuel maximal (kg/an)	Flux 24 heures maximal (kg/jour)
MEST	100	4000	≤ 15
DCO	300	35000	≤ 100
DBO5	100	10000	≤ 30
Azote total		18000	Si ≤ 50
	30	25000	Si > 50
Hydroxyde d'aluminium	20	900	5
Phosphore total	50	10	1
Zirconium	0,01	0,2	0,01
Cuivre et composés	0,5	2	0,1
Hydrocarbures totaux	10	505	3
Chrome hexavalent	0,1	0,2	0,01
Cadmium		0,4	0,01
Cyanures	0,1		
Fluor et composés	15	30	1
Total des autres métaux (Zn+Ni+Pb+Sn+Fe)	15	45	2

Framatome - Fuel BU | Ce document est soumis aux restrictions exposées sur la première ou la page de titre. / This document is subject to the restrictions set forth on the first or title page

Les impressions papier de ce document ont seulement une valeur d'information. / The printings have only information value



Rapport

Identifiant Framatome | Framatome | Id: ENV-20-005

Révision / Revision :

1.0

PAGE 165 / 190

Framatome

Demande de modification de l'Arrêté du 22 juin 2000

	DQSSE- Management QSSE	Identifiant Framatome / Framatome /d: SMI0607	
framatome	Procédure Générale	Révision / Revision : 7.0	PAGE 12 / 37
Romans	Plan de surveillance des reiets et de l'environ	nement en annlication	de l'ARRE

Les concentrations maximales sont vérifiées pour chacun des paramètres sur le prélèvement des cuves tampons

Les flux 24 heures maximaux sont vérifiés pour chacun des paramètres sur le prélèvement des cuves tampons.

Les flux annuels maximaux sont vérifiés par cumul des prélèvements mensuels (NEM) pour l'ensemble des paramètres, excepté pour la DCO, la DBO5, les MEST, les hydrocarbures totaux, l'azote total et les cyanures. Pour ces paramètres, le flux annuel rejeté est calculé à partir des prélèvements des cuves tampons (NEC).

Les analyses nécessaires au suivi des paramètres chimiques peuvent être sous-traitées en tout ou partie. Pour celles que pourraient réaliser FRAMATOME Romans, les équipements nécessaires sont implantés dans le laboratoire.

Les règles de calculs appliquées pour les sommations conduisant aux flux annuels sont données en annexe 10.

5.2.2 Recherche de la présence d'autres substances dans les effluents

FRAMATOME Romans prends des dispositions qui incluent la recherche dans les effluents et l'environnement de substances présentes sur les installations et dont l'émission n'est pas considérée dans l'étude d'impact.

L'identification des substances et les éventuels contrôles de rejets à prévoir et les mesures de surveillance environnementale à envisager le cas échéant, sont réalisés selon le logigramme suivant. Il établit une logique d'approche graduée et proportionnée, pouvant aller jusqu'à des déterminations analytiques.

Framatome - Fuel BU | Ce document est soumis aux restrictions exposées sur la première ou la page de titre. I This document is subject to the restrictions set forth on the first or title page

Les impressions papier de ce document ont seulement une valeur d'information. I The printings have only information value



Rapport

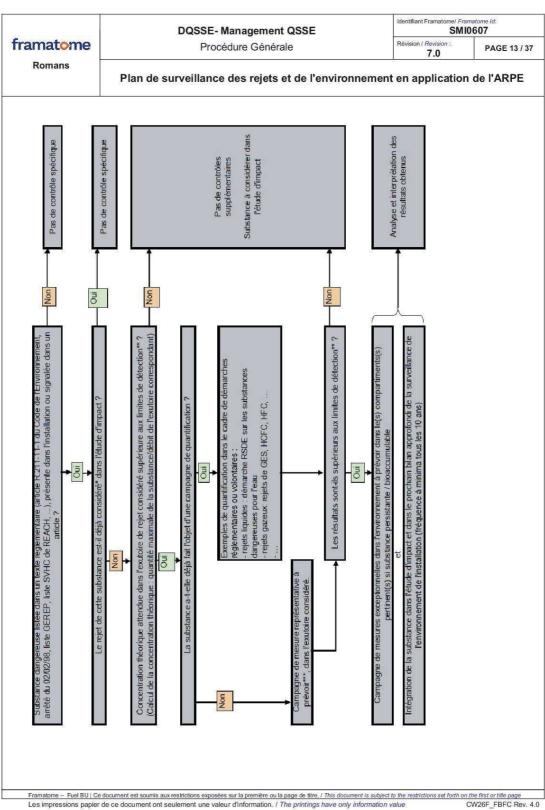
Identifiant Framatome/ Framatome Id: ENV-20-005

Révision / Revision :

PAGE 166 / 190

Framatome

Demande de modification de l'Arrêté du 22 juin 2000





Rapport

Identifiant Framatome/ Framatome Id: ENV-20-005

Révision / Revision : **1.0**

PAGE 167 / 190

Framatome

Demande de modification de l'Arrêté du 22 juin 2000

	DQSSE- Management QSSE	Identifiant Framatome/ Framatome Id: SMI0607	
framatome	Procédure Générale	Révision / Revision : 7.0	PAGE 14 / 37
Romans	Plan de surveillance des rejets et de l'environ	nement en applicatior	n de l'ARPE

Eléments d'explications :

- *: par "considérée dans l'étude d'impact", on entend prise en compte en tant que rejet (dans l'eau, dans l'air). Par exemple, une substance mentionnée dans l'étude d'impact dans les termes sources est considérée comme prise en compte. Pour autant, l'étude d'impact répondant à des guides et méthodologies spécifiques, cette même substance peut par ailleurs ne pas être sélectionnée en tant que traceur du risque sanitaire, et ne pas faire l'objet d'une évaluation quantitative des risques. Elle reste cependant considérée comme bien prise en compte. De même, la présence d'une substance dans l'installation (dans un article par exemple) peut ne pas engendrer de rejets associés, qu'il convient dès lors d'argumenter et de justifier.
- **: les seuils de décisions sont ceux définis, le cas échéant, par des standards réglementaires. Par exemple, pour les substances inclues dans la démarche RSDE et susceptibles d'être présentes dans l'eau, les performances analytiques à atteindre sont celles définies dans la circulaire du 5 janvier 2009. En cas d'absence de standards réglementaires définis, les SD à atteindre sont ceux usuellement pratiqués par les laboratoires dans le cadre du contrôle réglementaire des rejets des installations.
- ***: la périodicité des campagnes de mesures est définie comme suit :
 - une fois après l'entrée en vigueur de l'arrêté INB et de la décision ASN "'environnement",
 - à chaque modification des installations entraînant une modification de la composition des rejets,
 - a minima tous les 10 ans.

5.2.3 Réseau des eaux usées

Avant son déversement dans le réseau de collecte communal, le débit de rejet des eaux usées est mesuré avec une incertitude relative inférieure à 5%.

Ce rejet fait également l'objet d'un prélèvement hebdomadaire afin d'effectuer les mesures suivantes :

- √ pH
- ✓ Oxygène dissous
- ✓ Conductivité

Semestriellement, un échantillon mensuel représentatif des rejets est constitué afin de répondre aux exigences de la convention de rejet passée avec la ville de Romans sur Isère.

Il fait l'objet, semestriellement, des déterminations suivantes :

- ✓ Azote total,
- ✓ Phosphore total,
- ✓ MEST,
- ✓ Chrome VI,
- ✓ Cadmium,
- ✓ Total métaux (Sn + Ni + Pb + Zn),
- ✓ CN oxydables par le chlore.
- ✓ DCO
- ✓ DBO5

Framatome - Fuel BU | Ce document est soumis aux restrictions exposées sur la première ou la page de titre. (This document is subject to the restrictions set forth on the first or title page

Les impressions papier de ce document ont seulement une valeur d'information. I The printings have only information value



Rapport

Identifiant Framatome | Framatome | Identifiant Framat

Révision / Revision :

1.0

PAGE 168 / 190

Framatome

Demande de modification de l'Arrêté du 22 juin 2000

framatome Romans	DQSSE- Management QSSE Procédure Générale	Identifiant Framatome/ Framatome Id: SMI0607	
		Révision / Revision : 7.0	PAGE 15 / 37
	Plan de surveillance des rejets et de l'environ	nement en applicatior	de l'ARPE

5.2.4 Réseau des eaux pluviales

Semestriellement, un échantillon mensuel représentatif des rejets est constitué afin de répondre aux exigences de la convention de rejet passée avec la ville de Romans sur Isère.

Il fait l'objet, semestriellement, des déterminations suivantes :

- ✓ Azote total,
- ✓ Phosphore total,
- ✓ MEST,
- ✓ Chrome VI,
- ✓ Cadmium,
- ✓ Total métaux (Sn + Ni + Pb + Zn),
- ✓ CN oxydables par le chlore.
- ✓ DCO
- ✓ DBO5

6 Surveillance de l'Environnement

6.1 Surveillance de la radioactivité de l'air

A chacun des 4 points cardinaux du site se trouve un préleveur d'air sur filtres fixes. Ces stations sont équipées d'une détection d'interruption de fonctionnement, reportée au poste de regroupement des alarmes radiologiques.

Les préleveurs d'air sont branchés sur l'alimentation électrique secourue.

6.1.1 Mesures des activités alpha globale et bêta globale

Les filtres sont ramassés quotidiennement du lundi au vendredi, sauf jour férié. En cas d'incident le relevé serait assuré immédiatement. A chaque ramassage de filtre, le volume du prélèvement est relevé.

Chaque filtre fait l'objet d'un comptage de l'activité alpha globale et bêta globale dans la journée de ramassage. Un deuxième, dit « différé », est assuré au moins 5 jours après la date du premier comptage pour s'affranchir des descendants du radon 222.

Le premier comptage, dit immédiat, permet de vérifier l'absence de hausse significative d'activité dans l'air.

Le deuxième comptage sert au calcul des activités volumiques alpha globale et bêta globale.

Un calcul quotidien des activités volumiques alpha globale et bêta globale est réalisé en divisant les activités déterminées en différé par le volume de prélèvement correspondant.

Les techniques de prélèvement et de mesure permettent d'atteindre le seuil de décision de :

- ✓ Pour la mesure Alpha globale < 5.10⁻⁴ Bq/m³,
- ✓ Pour la mesure Bêta globale < 2,5.10⁻⁴ Bq/m³.

Les modalités de calcul sont données en annexe 11.

Les résultats sont exprimés sous la forme requise par les registres, soit en Bq/m3.

Dans le cas où l'activité Alpha ou Bêta est supérieur à 2mBq/m³ lors du comptage différé, le filtre considéré est mesuré par spectrométrie gamma.

Framatome - Fuel BU | Ce document est soumis aux restrictions exposées sur la première ou la page de titre. / This document is subject to the restrictions set forth on the first or title page

Les impressions papier de ce document ont seulement une valeur d'information. / The printings have only information value



Framatome

DQSSE- Management QSSE

Rapport

Identifiant Framatome/ Framatome Id: ENV-20-005

Révision / Revision :

1.0

PAGE 169 / 190

Demande de modification de l'Arrêté du 22 juin 2000

	DQSSE- Management QSSE Procédure Générale	Identifiant Framatome/ Framatome Id: SMI0607	
framatome		Révision / Revision : 7.0	PAGE 16 / 37
Romans		**	d.

Plan de surveillance des rejets et de l'environnement en application de l'ARPE

Les radionucléides mesurés sont : $^{95}{\rm Zr},\,^{95}{\rm Nb},\,^{99}{\rm Tc},\,^{106}{\rm Ru},\,^{106}{\rm Rh},\,^{137}{\rm mBa},\,^{137}{\rm Cs},\,^{144}{\rm Ce}$ et $^{144}{\rm Pr}$

En parallèle et pour information, les radionucléides suivants sont recherchés : ⁴⁰K, ²⁴¹Am, ⁵⁸Co, ⁶⁰Co, ¹³⁴Cs, ¹³¹I, ⁴⁰K, ¹⁰³Ru et ¹²⁵Sb.

6.1.2 Détermination des activités volumiques des isotopes de l'uranium, des transuraniens et des produits de fission.

Pour chacune des 4 stations d'aspiration, un regroupement de leurs filtres est assuré mensuellement afin de déterminer les activités volumiques moyennes :

- ➤ Des différents isotopes de l'uranium : ²³²U, ²³⁴U, ²³⁵U, ²³⁶U et ²³⁸U.
- ➤ Des transuraniens : ²³⁹Pu et ²³⁷Np.
- ➤ Des produits de fission : ⁹⁵Zr, ⁹⁵Nb, ⁹⁹Tc, ¹⁰⁶Ru, ¹⁰⁶Rh, ^{137m}Ba, ¹³⁷Cs, ¹⁴⁴Ce, et ¹⁴⁴Pr.

Un calcul mensuel de l'activité volumique par radionucléide est assuré pour chacune des 4 stations. (Voir annexe 10 pour les modalités de calculs)

Pour le ¹³⁷Cs, les techniques de prélèvement et de mesure permettent d'atteindre le seuil de décision de 1.10⁻⁵ Bg/m³.

Pour chaque station, la valeur retenue pour le calcul de l'activité volumique de chaque radionucléide est divisée par le volume du prélèvement.

Il est ainsi possible de calculer l'activité volumique, par station, des radionucléides listés au § 6.1.2. (Voir annexe 10 pour les modalités de calculs)

Les résultats sont exprimés sous la forme requise par les registres soit en Bg/m³.

En parallèle et pour information, les radionucléides suivants sont recherchés : 40 K, 241 Am, 58 Co, 60 Co, 134 Cs, 131 I, 40 K, 103 Ru et 125 Sb.

Surveillance de la chimie de l'air

La surveillance du fluor dans l'air est réalisée par des capteurs statiques. Ils sont constitués d'un média imprégné de soude et prélevés mensuellement pour détermination de leur teneur en fluor. Ces capteurs, au nombre de quatre, sont répartis aux quatre coins cardinaux, à l'extérieur du site de FRAMATOME Romans. Ils sont représentés sur la carte donnée en annexe 5.

L'analyse de ces capteurs est sous-traitée.

6.3 Surveillance de la radioactivité de l'eau

6.3.1 Eaux de l'Isère

Un prélèvement ponctuel hebdomadaire est assuré en amont du rejet direct à l'Isère (en amont du barrage de Pizançon). Un autre est assuré selon la même fréquence en aval du point de rejet direct et en amont du point de rejet de la station de traitement de la ville de Romans.

Un prélèvement ponctuel trimestriel est assuré en aval du point de rejet de la station de traitement de la ville de Romans. Le prélèvement amont à effectuer trimestriellement est confondu avec le point de prélèvement effectué hebdomadairement cité auparavant.

Le plan donné en annexe 7 indique les points de prélèvements.

Ils font l'objet des analyses suivantes :

- ✓ Activités volumiques alpha globale et bêta globale,
 ✓ Concentration en Uranium (²³⁴U + ²³⁵U + ²³⁶U + ²³⁸U),

Framatome - Fuel BU | Ce document est soumis aux restrictions exposées sur la première ou la page de titre, / This document is subject to the restrictions set forth on the first or title page

Les impressions papier de ce document ont seulement une valeur d'information. / The printings have only information value CW26F FBFC Rev. 4.0



Rapport

Identifiant Framatome/ Framatome Identifiant Framatome Identifiant

Révision / Revision : **1.0**

PAGE 170 / 190

Framatome

Demande de modification de l'Arrêté du 22 juin 2000

	DQSSE- Management QSSE	Identifiant Framatome/ Framatome Id: SMI0607	
framatome	Procédure Générale	Révision / Revision : 7.0	PAGE 17 / 37
Romans	Plan de surveillance des rejets et de l'environ	nement en application	n de l'ARPE

- ✓ Concentration en Potassium,
- ✓ Activité volumique du ⁴⁰K est déterminée par analyse chimique du Potassium.

Les techniques de prélèvement et de mesure permettent d'atteindre le seuil de décision de:

- 0,05 Bq/L pour la mesure Alpha globale,
- ✓ 0,25 Bq/L pour la mesure Bêta globale.

6.3.2 Sédiments, végétaux et poissons de l'Isère

Une campagne annuelle de prélèvements de sédiments, de végétaux aquatiques et de poissons est assurée en trois points (annexe 7) :

- ✓ En amont du barrage de Pizançon.
- Entre le rejet direct des effluents de liquide de FRAMATOME Romans et le point de rejet de la station de Romans
- ✓ En aval du point de rejet de la station de traitement de la ville de Romans.

Les prélèvements font l'objet de la détermination de l'activité des :

- ✓ Isotopes de l'uranium : ²³²U, ²³⁴U, ²³⁵U, ²³⁶U et ²³⁸U
- ✓ Produits de fission: ⁹⁵Zr, ¹⁰⁶Ru, ¹³⁷Cs, ¹⁴⁴Ce, ⁹⁰Sr et ⁹⁹Tc, ⁹⁵Nb, ¹⁰⁵Rh; ^{137m}Ba, ¹⁴⁴Pr, ⁹⁰Y.
- √ Transuraniens : Pu total

Les techniques de prélèvement et de mesure du ¹³⁷Cs permettent d'atteindre le seuil de décision de :

- ✓ 0,5 Bq/kg frais pour les matrices consommées,
- ✓ 0,5 Bq/kg sec pour les matrices non consommées.

Les prélèvements sont sous-traités. Les préparations d'échantillons et analyses sont sous-traitées en tout ou partie.

6.3.3 Eaux de la Joyeuse

Un prélèvement ponctuel mensuel est assuré durant les mois de juin, juillet et août, voir plus suivant la période d'irrigation avec les eaux de la Joyeuse.

Il fait l'objet des analyses suivantes :

- ✓ Activités volumiques alpha globale et bêta globale. Les analyses menées permettent d'atteindre un seuil de décision de :
 - 0,05 Bq/L pour la mesure Alpha globale,
 - 0,25 Bq/L pour la mesure Bêta globale.
- ✓ Concentration en Uranium (234 U + 235 U + 236 U + 238 U).
- ✓ Concentration en Potassium,
- ✓ Activité volumique du ⁴⁰K par analyse chimique du Potassium.

6.3.4 Eau de pluie

Un dispositif de réception des précipitations et dépôt au sol est disposé au sud du site. Son contenu est relevé périodiquement pour réalisation des analyses bimensuelles suivantes :

✓ Activités volumiques alpha globale et bêta globale. Les analyses menées permettent d'atteindre un seuil de décision de :

Framatome - Fuel BU | Ce document est soumis aux restrictions exposées sur la première ou la page de titre. / This document is subject to the restrictions set forth on the first or title page

Les impressions papier de ce document ont seulement une valeur d'information. / The printings have only information value



Rapport

Identifiant Framatome/ Framatome Id: ENV-20-005

Révision / Revision : 1.0

PAGE 171 / 190

Framatome

Demande de modification de l'Arrêté du 22 juin 2000

	DQSSE- Management QSSE	Identifiant Framatome / Framatome Id: SMI0607	
framatome	Procédure Générale	Révision / Revision : 7.0	PAGE 18 / 37
Romans	Plan de surveillance des reiets et de l'environ	nement en application	de l'ARPE

- 0,05 Bq/L pour la mesure Alpha globale,
- 0,25 Bq/L pour la mesure Bêta globale.
- ✓ Concentration en uranium total (²³⁴U + ²³⁵U + ²³⁶U + ²³⁸U),
- Concentration en Potassium,
- Activité volumique du 40K est déterminée par analyse chimique du Potassium.

6.3.5 Eaux souterraines

Un prélèvement mensuel est assuré dans 11 puits. Ces puits sont indiqués sur le plan joint en annexe 6 et 6 bis

Ils font l'obiet des analyses suivantes :

- ✓ Activités volumiques alpha globale et bêta globale. Les analyses menées permettent d'atteindre un seuil de décision de :
 - 0,05 Bq/L pour la mesure Alpha globale,
- 0,25 Bq/L pour la mesure Bêta globale.
 Concentration en Uranium (²³⁴U + ²³⁵U + ²³⁶U + ²³⁸U),
- Concentration en Fluor,
- Concentration en Potassium,
- Activité volumique du ⁴⁰K est déterminée par analyse chimique du Potassium.

Surveillance de la chimie de l'eau 6.4

6.4.1 Eaux de l'Isère

Sur les mêmes points que la surveillance radiologique, des analyses semestriellement sont réalisées :

- Azote total
- ✓ Hydroxyde d'aluminium
- Fluor et composés

Eaux souterraines

En parallèle au prélèvement, un relevé de hauteur de nappe est réalisé sur les piézomètres du site

A ces puits s'ajoutent deux piézomètres PZ1 et PZ2 localisés sur l'annexe 6. Ces piézomètres ont été installés dans le cadre de la surveillance d'une pollution historique du sol au nord-ouest d'AX1 par des hydrocarbures. Ils font l'objet d'une surveillance annuelle, sous traitée, en :

- Hydrocarbures totaux,
- ✓ Naphtalène,
- Phénanthrène
- BTFX

Surveillance de la radioactivité des végétaux et sols 6.5

6.5.1 Végétaux du site

Le suivi des végétaux se fait sur des pins noirs d'Autriche plantés dans l'enceinte du site de FRAMATOME Romans.

A partir d'un prélèvement mensuel, pour chacun des 2 groupes de pins, il est procédé à la détermination de:

- ✓ L'activité bêta globale.
- ✓ La concentration en uranium (²³⁴U+²³⁵U+²³⁶U+²³⁸U).

Framatome - Fuel BU | Ce document est soumis aux restrictions exposées sur la première ou la page de titre. / This document is subject to the restrictions set forth on the first or title page

Les impressions papier de ce document ont seulement une valeur d'information. / The printings have only information value



Rapport

Identifiant Framatome/ Framatome Id: ENV-20-005

Révision / Revision : 1.0

PAGE 172 / 190

Framatome

Demande de modification de l'Arrêté du 22 juin 2000

framatome Romans	DQSSE- Management QSSE Procédure Générale	Identifiant Framatome / Framatome Id: SMI0607	
		Révision / Revision : 7.0	PAGE 19 / 37
	Plan de surveillance des rejets et de l'environ	nement en applicatior	de l'ARPE

✓ Des activités ⁴⁰K, ⁹⁵Zr, ⁹⁵Nb, ⁹⁹Tc, ¹⁰⁶Ru, ¹⁰⁶Rh, ^{137m}Ba, ¹³⁷Cs, ¹⁴⁴Ce, et ¹⁴⁴Pr.

Les techniques de prélèvement et de mesure du ¹³⁷Cs permettent d'atteindre le seuil de décision de 0,5 Bq/kg sec.

Si la mesure spectrométrique gamma faisait apparaître d'autres produits de fission, ces derniers seraient quantifiés pour être portés sur les registres réglementaires.

6.5.2 Végétaux et terres hors site

Un plan des points de prélèvements est donné en annexe 4. La numérotation des points correspond à celle utilisée dans l'ancien plan de surveillance. Les prélèvements s'effectuent, dans la mesure du possible, dans un rayon de 200 mètres autour du point référencé. Pour les céréales les prélèvements s'effectuent préférentiellement au niveau du point indiqué. Cependant, la mobilité dans la localisation des cultures peut conduire à un prélèvement en un autre endroit, toujours situé dans la zone d'influence considérée.

L'observation de la rose des vents donnée en annexe 1, fait apparaître deux zones sous influence des vents dominants et deux zones hors influence.

Les zones intégrées au plan de surveillance apparaissent sur le schéma donné en annexe 2.

- ✓ Zone d'influence principale au sud/sud-ouest, dominée par les vents de secteur nord/nord-est.
- ✓ Zone d'influence secondaire au nord/nord-est, dominée par les vents de secteur sud/sud-ouest.
- ✓ Zone hors influence, située au sud-est du site
- ✓ Zone hors influence située au nord-ouest du site. Cette zone est portée au plan de surveillance afin d'intégrer l'ensemble de l'environnement du site. Elle est située sur la zone industrielle de Romans, ce qui limite les espèces végétales pouvant entrer dans le plan de surveillance.

Dans le DAMAR (Demande d'Autorisation de Modification des Arrêtés de Rejets) l'impact des retombées du site sur une zone située dans un rayon de 2 kilomètres au sud-ouest du site (groupe de référence D implanté en zone d'influence principale) a été étudié. Ce rayon de 2 kilomètres est retenu pour le suivi de cette zone. Pour la zone d'influence secondaire le rayon retenu est de 1,5 kilomètre. Les zones hors influence sont suivies sur un rayon d'environ 1 kilomètre.

Depuis 1983 un suivi de la teneur en uranium total des végétaux est assuré annuellement en 23 points répartis aux alentours du site. Afin de ne pas rompre l'historique ainsi accumulé, les prélèvements se situent, dans la mesure du possible, au niveau d'une partie de ces 23 points. De plus, l'état de référence environnemental établit en 1996 figurant dans le DAMAR est basé sur des prélèvements de végétaux réalisés sur une partie de ces 23 points.

Comme exposé dans le DAMAR, les principales productions agricoles, dans un rayon de 5 kilomètres autour du site de Framatome Romans, sont à 82,8% des cultures annuelles : céréales, cultures industrielles et fourrages. Les cultures permanentes ne représentent que 7,9 % : vignes et vergers (pêchers, poiriers, pommiers, pruniers, cerisiers et abricotiers). Les autres cultures ne représentent que 1,6 % : pommes de terre, légumes de plein air et sous abri, cultures florales.

Hormis pour la zone hors influence ouest située en zone industrielle, les échantillons récoltés seront de cinq types :

6.5.2.1 Les sols

Les prélèvements porteront sur l'horizon superficiel de sols non cultivés, ceci afin d'éviter la dilution du dépôt lors du labour. Les points retenus seront ceux déjà suivis par le passé.

Framatome - Fuel BU | Ce document est soumis aux restrictions exposées sur la première ou la page de titre. / This document is subject to the restrictions set forth on the first or title page

Les impressions papier de ce document ont seulement une valeur d'information. I The printings have only information value